



Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Rapport de jury

Académie de Nancy-Metz

Session 2017 (Admissibilité)

Rapport présenté par

L. Brault

Directeur du pôle pédagogique et éducatif

Président du jury

Composition du jury

Laurent BRAULT – IA-IPR Directeur du pôle pédagogique et éducatif

Philippe ALBERT – Doyen des IEN du second degré

Etienne HAYOT – Doyen des IEN du premier degré

Marie-Christine KURASIAK – Chef d'établissement

Hélène TANOI – IA-IPR

Commissions :

Pascale BOLSIUS – IEN premier degré

Françoise MEYER – IEN premier degré

Christophe BOLSIUS – IEN premier degré

Marie-Josèphe BECKER – IEN second degré

Evelyne DELHOMME – IEN second degré

Sophie COLOGNAC – IA-IPR

Sabine DOTTE – IA-IPR

Jocelyne MACCARINI – IA-IPR

Eric PAGOTTO – IA-IPR

Pierre-Jean VERGÈS – IA-IPR

Virginie LEDUC – Chef d'établissement

Laurent MAISAK – Chef d'établissement

Patrick VALENTIN - Chef d'établissement

Textes réglementaires

Décret n°2015-885 du 20 juillet 2015

Arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation

Circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 paru au BO n°30 du 23 juillet 2015

Statistiques

| Inscrits : | Candidats dispensés de l'épreuve d'admissibilité | Candidats présents à l'épreuve d'admissibilité | Candidats admissibles |
|------------|--|--|-----------------------|
| 38 | 15 | 17 | 29 |

Epreuve d'admissibilité

L'épreuve d'admissibilité repose sur un entretien avec le jury, lequel s'appuie sur un dossier fourni par le candidat, un rapport d'activité et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique).

L'entretien consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

Le rapport d'activité consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel dans lequel il s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, le cas échéant, dans le champ de l'accompagnement et de formation.

Ce rapport peut comporter, en annexe, tout document y compris audiovisuel à même d'éclairer cette activité.

Le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse didactique et pédagogique et à réfléchir à sa propre pratique.

Avant-propos

Cette année 2016 voit l'organisation de la seconde session de la certification d'aptitude aux fonctions de formateur académique. La création d'un certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique dans le second degré vise à développer les compétences des formateurs en académie tout en contribuant au rapprochement des cultures professionnelles des formateurs du premier degré et du second degré.

L'organisation du jury et l'expertise des membres constituant les commissions se sont appuyées sur l'expérience des inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré qui participent depuis de nombreuses années à l'ancienne version du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

Il semble dans un premier temps qu'il est nécessaire de rappeler que cette certification s'adresse aux enseignants qui souhaitent devenir formateur académique. Il ne s'agit pas d'une série d'épreuves visant à reconnaître la compétence d'un enseignant. Ainsi, les

candidats qui chercheraient, par cette certification, une reconnaissance de l'institution sans avoir le projet de devenir formateur ne pourraient pas être retenus par le jury.

Il est constaté que certains candidats ont une vision trop limitée du rôle de formateur se résumant à la capacité de porter témoignage de leur propre pratique. On attend d'un formateur qu'il soit capable d'analyser la demande du formé et s'adapter à sa problématique pour l'aider à progresser.

Nous invitons les prochains candidats à se rapprocher des corps d'inspection et de collègues qui exercent les fonctions de formateurs académiques pour échanger afin de comprendre les enjeux et démarches de l'ingénierie de formation pour les enseignants.

Conseils

Le jury souligne la bonne qualité générale des dossiers et l'aspect constructif et cordial des entretiens.

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité, les membres des commissions ont souhaité apporter quelques conseils aux futurs candidats qui sont invités à :

- **Se projeter dans la posture d'un futur formateur,**
- Analyser sa propre pratique sans rester dans son cadre de formation initiale (écoles normales, CPR, IUFM...),
- Envisager son propre parcours de formation et à en extraire un point de vue analytique et stratégique,
- S'assurer de disposer d'une culture pédagogique et de références théoriques suffisantes,
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques,
- Connaître les enjeux et les grandes évolutions du système éducatif et en particulier les différentes réformes,
- Développer l'expérience acquise dans les usages du numérique,
- Eviter les approches trop descriptives, non analysées et sans mise en perspective théorique,
- Intégrer uniquement les annexes qui viennent illustrer le propos contenu dans le rapport,
- Dans le rapport d'activité, enlever les éléments qui permettent d'identifier des personnes, des lieux ou de situations (nom du stagiaire accompagné, établissements,...) notamment dans les annexes
- Veiller à structurer l'exposé, sans reprendre le rapport de façon identique,
- Etre en capacité de prendre en compte des contextes variés dépassant le seul cadre de l'expérience du candidat

Ressources

- L'accompagnement pédagogique au cœur de la réforme : la différenciation, apprendre à apprendre - regards croisés

[http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/15-](http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/15-16/burban_bouysse_bouveret_accompagnement_pedagogique/co/bouysse_burban_bouveret_accompagnement.html)

[16/burban_bouysse_bouveret_accompagnement_pedagogique/co/bouysse_burban_bouveret_accompagnement.html](http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/15-16/burban_bouysse_bouveret_accompagnement_pedagogique/co/bouysse_burban_bouveret_accompagnement.html)Quelle pédagogie de la laïcité à l'école ?

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/13-14/bidar_pedagogie_laicite/co/bidar_a_pedagogie_laicite.html

- Appréhender l'évaluation dans la relation complexe "enseignement-motivation-acquisition"

http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Ressources/Conferences/15-16/espe/bressoux_p/co/bressoux_p_apprehender_evaluation.html

- Conférences en ligne – Canopé – Nancy-Metz

<http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/crdp/se-former/conferences-en-ligne.html>

- Institut français de l'Éducation

<http://ife.ens-lyon.fr/vst/>

- Les cahiers pédagogiques

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/>

- Agence nationale des tice

<http://www.cndp.fr/agence-usages-tice/>

- Néopass@ction

<http://neo.ens-lyon.fr/neo>

- Éducation prioritaire

<https://www.reseau-canope.fr/education-prioritaire/recherche-orientee/resultat/getRessourceByCondition.html>

- Centre Alain Savary (Ifé)

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/nouvelles-professionnalites/formateurs>